



Compte rendu du comité directeur du jeudi 30 juin 2005

16 Place Jean Jacques Rousseau
BP 174
38304 Bourgoin Jallieu Cédex
Tél : 04 74 19 16 12
Fax : 04 74 19 16 13
Email : rhonealpes@ffcanoe.asso.fr

Lieu de la réunion : **C.R.O.S. Rhône-Alpes** **Place Jean-Jacques Rousseau**
38300 Bourgoin Jallieu **19 Heures**

Les Présidents des comités départementaux : Sylvain Louvel, Lionel Racoussot,

Membres de droit du comité directeur : Hugues Peyret, Eric Danneyrolles, André Berger.

Membres élus du comité directeur : Criss Bichat, Christine Bouvard, Gérard Ghidini, Yves Jalmain, Trotoux Nicolas, Marcel Venot.

C.R.P.U. :

Cadres techniques :

Christian Bichat, Christian Genève.

Salariés du comité :

Nicolas Hochart.

Excusés : Philippe Caillebotte, Patrick Legastelois, Roger Bouvard, Isabelle Bouillard, Joëlle Despax, Duchemin Laurence, Blandine Peyret, Ao Sokkhom, Claude Schmitt, Bunichon Patrick, Bouillard Jacky, Biard Philippe, Claude Peschier, Gilles Zok.

Ordre du jour :

1. Approbation du Comité directeur du 12 avril 2005.
2. Présentation du site Internet du comité régional.
3. Présentation du contrat d'objectifs avec la région Rhône-Alpes et sa mise en œuvre.
4. Présentation de la carte M'RA .
5. Sélection et stages Chts France.
6. Questions diverses.

Ouverture de la séance :

Il a été difficile de placer la date de ce comité directeur, de nombreuses personnes se sont excusées.

1. Approbation du Comité directeur du 12 avril 2005.

Pas de remarque.

2. Présentation du site Internet du comité régional.

Nicolas Hochart présente le site Internet du comité régional, il est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.canoe-rhonealpes.com>

Afin d'alimenter la photothèque du comité, un appel est fait auprès des clubs et des adhérents pour nous donner des photos libres de droit, plus particulièrement sur les activités de randonnée en groupe ou en famille, en eau calme et en région Rhône-Alpes.

Sur le site, les rivières sont répertoriées, il est nécessaire que chaque comité départemental continue de nous fournir des renseignements sur les parcours et qu'ils nous communiquent les modifications éventuelles. Pour une meilleure qualité d'impression, télécharger les parcours sur ordinateur puis imprimez-les.

Pour plus de renseignements contacter Nicolas au comité tél. : 0474191612

Email : nicolashochart@yahoo.fr

Voir fiche technique jointe.

3. Présentation du contrat d'objectifs avec la région Rhône-Alpes et sa mise en œuvre.

Le contrat d'objectifs présenté à la région s'énonce selon un canevas type fourni par la région, sur trois axes dans lequel s'articulent plusieurs actions issues de la démarche des projets défis que nous avons conduite.

Les montants des actions ont été chiffrés au plus haut. La région subventionnera les actions selon la nature des projets. Le montant total des subventions sur la durée du contrat d'objectif s'élève à 91 500 € dont 35 500 € en fonctionnement et 56 000 € en investissement.

Les comités départementaux et les clubs qui souhaiteront bénéficier d'une aide financière dans le cadre du contrat d'objectifs devront le faire dans le cadre d'une démarche structurée ; selon une procédure qui reste à affiner dont l'échéancier et les grandes lignes seront :

- Dépôt au comité des dossiers novembre/décembre.
- Sélection des dossiers début d'année.
- Dossier constitué selon un document type fourni par le comité régional qui comprend : une présentation de la structure, les valorisations des principaux points forts et faibles de la structure, les orientations sportives de la structure.
- Le projet de développement et son financement : le budget prévisionnel est sous le même format que les demandes FNDS

Le document est disponible sur le site du comité dans la rubrique téléchargement.

Tous ces dossiers seront rédigés dans le cadre des projets initiés par le FFCK que nous déclinons en région Rhône-Alpes. L'objectif est de faire en sorte que toutes les structures produisent leur "projet défi" qui deviendra ainsi le document de référence pour présenter aux différents partenaires.

- 1^{er} axe : développement durable et valorisation des lieux de pratique du canoë kayak

DEFI : « Contribuer par nos activités aux développements durables de la France et à valoriser ses espaces naturels notamment par un accès raisonné %

Schéma Directeur de la pratique du canoë, du kayak et des disciplines associées en Rhône-Alpes

A - Promotion et communication interne et externe

- 1 - Mise à jour des logiciels de traitement de la cartographie et formation.
- 2 - Achat de 2 GPS et 2 appareils photos numériques
- 3 - Frais de déplacement pour des réunions d'expertise en lien avec les PDRN et frais de déplacement pour le recensement des itinéraires.
- 4 - Participation aux frais d'éditions des 8 PDRN.
- 5 - Prise en charge du temps de travail du salarié du comité sur ces actions.

B - Promotion et communication interne et externe

- 1 - Frais de déplacement pour des réunions pilotage sur projets défis et sites internet.
- 2 - Editions des projets défis pour les structures régionales.
- 3 - Création du site internet.
- 4 - Editer l'annuaire régional.
- 5 - Achat d'un vidéo projecteur.
- 6 - Prise en charge du temps de travail du salarié du comité sur ces actions.

Les points A3, A4, B2 et B4 sont à traiter en partenariat avec les comités départementaux et les clubs. Il sera nécessaire de préciser la prise en charge de frais de déplacement des réunions d'expertises et sur le recensement des itinéraires ; pour cela les comités départementaux ont un rôle majeur pour définir leurs priorités.

2^{ème} axe : Développement des pratiques d'eau calme accessibles à tous les publics et en toute sécurité.

DEFI : « Faire du sport, un droit pour tous : accessibilité de nos activités par des animations de proximité tous publics et tous milieux »

Le groupe de travail a souhaité que le choix du matériel soit fait par la structure au regard de son projet. Néanmoins le matériel est destiné pour l'eau calme et pour l'animation de proximité.

- A - Acquisition de matériel pour développer les activités d'eau calme pour de nouveau public.
- B - Aide au financement d'activités estivales
- C - Acquisition spécifique pour la course en ligne K2 et K4.
- D - Aide à l'achat de petit matériel pour les clubs formateurs.

Toutes ces actions entrent dans le cadre de la procédure dite "appel à projet". Le groupe de travail s'est réuni le vendredi 10 juin 2005 pour faire des propositions suivantes :

1 - toutes les structures, qui solliciteront une aide au niveau du comité régional, seront tenues de présenter sous un format identique "projet défis" et de l'accompagner avec un budget prévisionnel.

3 – il y aura une convention à établir entre la structure et le comité régional.

2 – le dépôt d'un "projet défis" devra être validé par le comité directeur de la structure.

3 – le montant de la part du comité régional sur l'acquisition du matériel sera de l'ordre de 40%.

4 – le matériel d'investissement sera payé par la structure selon ces échéances :

- prêt gratuit la première année
- Acquisition la 2^{ème} année du premier tiers du matériel.
- Acquisition la 3^{ème} année du deuxième tiers du matériel.
- Acquisition la 4^{ème} année du troisième tiers du matériel.

5 – une évaluation sera réalisée chaque année par le groupe de pilotage, il aura à se prononcer sur le maintien ou non de la convention, c'est le comité directeur qui arbitre au final.

3^{ème} axe : Détection et formation de l'élite régionale en amont des pôles de Haut Niveau

DEFI : « Permettre à nos athlètes de réaliser leurs projets "sportif, professionnel et familial" dans le respect de leurs droits et devoirs »

A – cadet, junior et senior de moins de 23 ans, prise en charge de frais de transport et d'hébergement sur les actions de formation organisées par le comité régional.

B - discipline course en ligne prise en charge des frais de l'équipe régionale sur des courses de niveau inter-régions et sélectives pour l'accès aux championnats de France.

C - Toutes disciplines : prise en charge pour les frais de déplacements pour les tests de sélections d'entrée dans les pôles "Nancy"

D - Discipline kayak-polo prise en charge partielle des frais transport de l'équipe régionale jeune, sur 4 rencontres comptant pour le championnat France Jeune.

Toutes ses actions sont organisées par le comité régional.

4. Présentation de la carte M'RA.

Vous trouverez ci-joint le tableau de l'utilisation de la carte Rhône Alpes +.

La nouvelle carte 2005/2006 change, elle s'appelle carte M'RA (aimer bouger en Rhône-Alpes). Elle est disponible depuis le 1^{er} juin jusqu'au 31 mai 2006. Cette carte gratuite est un soutien financier pour les jeunes dans le cadre de leur étude ou leur apprentissage. L'aide concerne l'achat des livres scolaires, l'accès à la culture et au sport. Pour ce dernier, qui concerne une première adhésion ou un renouvellement, le conseil régional verse de 30 € lors de l'inscription du jeune auprès d'une association sportive partenaire. Au préalable les clubs doivent solliciter une convention auprès de la région afin d'obtenir son agrément. + d'infos sur le site : www.cr-rhone-alpes.fr numéro azur : 0 810 559 559

5. Sélection et stages Chts France.

Gilles Zok nous donne quelques infos :

Sélection aux championnats de France 2005 :

- slalom Bourg St Maurice : 82 sélectionnés
- descente classique Vézère : 39 sélectionnés
- course en ligne Vichy : . . sélectionnés.

Sélection aux championnats du Monde Slalom à Sydney :

- 5 athlètes de la région Rhone-Alpes se sont sélectionnés
- K1 H Benoit Peschier Vallon PA
- C1 H Olivier Lalliet La Plagne EA
- K1 D Aline Tornare CK St Maurice de Gourdans
- C2 H Rémi Alonso/Victor Lamy Vallon PA

Sélection aux championnats d'Europe Junior sur le Chaux :

- 1 athlète de la région Rhone-Alpes s'est sélectionné
- K1 D Céline Boucharinc SCK Lyon la Mulatière Oulins

- Descente :** Sélection Chts France 39 athlètes - 13 cadets, 9 juniors, 9 seniors et 39 vétérans
Stage : du 29/06 au 02/07 à Bourg St Maurice : pole espoir Lyon + liste espoir
- Stage : du 10/07 au 17/07 à Treignac : cadets et juniors sélectionnés aux Ch. de France
- Slalom :** Sélection Chts France - 82 athlètes – 16 cadets, 9 juniors, 50 seniors et 7 vétérans
Stage : du 04/07 au 08/07 à Bourg St Maurice : pole espoir Lyon + liste espoir
- pas de stage durant le Ch. de France : pas de cadre disponible et qu'une heure de navigation par jour et par région.
- Course en Ligne :** Sélection Chts France - 9 athlètes – 0 cadets, 3 juniors, 5 seniors et 1 vétérans
- Stage : du 01/07 au 05/07 à Villerest : athlètes sélectionnés aux Ch. de France + minimes participant aux régates nationales de l'espoir
- Stage : du 07/07 au 10/07 à Vichy : minimes participant aux régates nationales de l'espoir.
- Challenge national Jeune :**
- du 11/07 au 13/07, le CRRA présente une équipe (8 minimes) sur la Vézère ; la sélection s'est effectuée sur la régates régionale à St Pierre de Bœuf et sur le classement régional du combiné EV.
 - Athlètes retenus :
 - Nicolas Sandra Grenoble EV
 - Newman Nouria La Plagne remplacée par Schmitt Alice CKC Annecy
 - Domine Jules Grenoble
 - Voindrot Quentin Vallon PA
 - Crost David St Maurice De Gourdans
 - Lhermitte Antoine Vallon PA
 - Herrada J. Marc CKC Vienne
 - Mussy Romain Oyonnax remplacé par Cunsolo CKC Annecy

6. Questions diverses

- Cotisation 2005 :

Elle n'a pas été votée au cours de l'A.G., donc nous gardons la même cotisation qu'en 2004, c'est à dire 40 €.

- Espace eau vive de St Pierre de Boeuf :

Au début, le comité régional était associé aux réflexions avec la Mairie et la F.F.C.K. depuis de nombreux mois nous n'avons plus d'informations. Des travaux doivent être engagés pour la rénovation des bâtiments et la sécurisation du site de l'Espace eau vive de St Pierre de Bœuf. Ce dossier semble rencontrer quelques difficultés avec la demande de Aviron d'être associé au projet, le transfert de la maîtrise d'ouvrage à la communauté de communes. D'autre part le contrat d'affermage entre la Mairie de St Pierre et la F.F.C.K. prend doit être renouveler en février. Aussi à l'occasion de la rencontre concernant les pole de Lyon, le 18 juin 2005, le Président a demandé à Philippe Graille d'envisager une entrevue avec le Président Christian Hunaut.

Fin de séance à 23 heures

Rapporteurs

Yves Jalmain - Criss Bichat.